

Si vous souhaitez accéder au 'Pas de Tir' 50 m. :

Voici le déroulement type de ce que vous devrez effectuer dans cet ordre chronologique et sur **une durée minimum de 4 mois** :

Vos débuts

1 - Votre inscription :

- Validée par la réception de votre licence.

2 - Stage Niveau 1 :

- ⇒ Apprentissage, Manipulation et Sécurité avec les armes 10 m.
- ⇨ Descriptif dudit stage à l'accueil,
- ⇨ Coût de participation moyennant un tarif forfaitaire des coûts de consommables.
- ⇨ La date du prochain stage et son descriptif est affichée à la permanence sur l'armoire des carabines.
- ⇨ Faire le choix d'une date, si plusieurs sont proposées **ET** effectuez votre inscription auprès du permanencier.
- ⇨ **ATTENTION** les dates de stage sont prévues de Octobre à Mars.

3 - Stage de SÉCURITÉ :

- ⇒ Ce stage vous donnera toutes les informations théoriques sur les armes à feu, (classifications, détentions, transport, ...).
- ⇨ La date du prochain stage est affichée à la permanence.
- ⇨ Votre inscription se fera par mail, selon la procédure décrite sur la fiche dudit stage.
- ⇨ Vous devrez satisfaire à un questionnaire écrit fédéral, dont les réponses auront été abordés pendant ce stage.

4 MOIS

Nos permanenciers sont tous des bénévoles qui font de leur mieux afin de vous permettre de pouvoir pratiquer votre loisir dans les meilleurs conditions. Merci de respecter leurs investissements car sans eux nous ne pourrions pas vous offrir de telles prestations.

Étant soucieux de faire évoluer nos pratiques, nous restons à votre disposition pour toute demande ou information dont vous auriez besoin.

Nous vous souhaitons de bons débuts.

Le Comité

S T N



SOCIÉTÉ
DE TIR DE
NANCY